

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre
CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	9
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	21
Informations spécifiques	23
Informations réglementaires	25
Certification du Commissaire aux comptes	30
Comptes annuels	35
Bilan Actif	36
Bilan Passif	37
Hors-Bilan	38
Compte de Résultat	40
Annexes aux comptes annuels	41
Règles et méthodes comptables	42
Evolution de l'Actif net	45
Compléments d'information	46
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	53
Inventaire	54

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Caractéristiques de l'OPC

Classification

Obligations et autres titres de créance internationaux.

Affectation du résultat net

Part C : Capitalisation.

Affectation des plus-values nettes réalisées

Part C : Capitalisation.

Détention d'OPC

L'OPC pourra détenir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'anticiper une remontée de l'inflation et des taux par une sélection d'obligations internationales (notamment indexées sur l'inflation) qui présentent le meilleur couple rendement/risque à horizon 3 ans et par l'utilisation de produits dérivés.

Indicateur de référence

Du fait de son objectif de gestion et de la stratégie poursuivie, il ne peut être indiqué d'indicateur de référence pertinent pour ce FCP.

Stratégie d'investissement

Principales caractéristiques de gestion de l'OPC :

Fourchette de sensibilité au taux d'intérêt	[-6 ; +1]
Zone géographique des émetteurs des titres	Toutes zones géographiques : 0% à 100%
Devise de libellé des titres	Toutes devises
Niveau de risque de change	0 à 1%

1- Stratégies utilisées

. **Gestion de la sensibilité aux taux d'intérêt** : cette stratégie consistera à piloter la sensibilité du portefeuille en fonction des anticipations des gérants sur l'évolution des taux de la zone euro et internationaux.

Notre scénario macroéconomique, nos anticipations de politique monétaire (modèles de Taylor, indice des conditions financières,...), ainsi que le niveau de valorisation des taux nous permettent de définir notre sensibilité aux taux nominaux et réels ((taux nominal – taux d'inflation anticipée) et nos positions sur la courbe.

Afin de prendre une position à la hausse des taux d'intérêt, la sensibilité du fonds est ajustée par l'utilisation de produits dérivés sur taux notamment à la vente.

La fourchette de sensibilité du portefeuille (aux taux réels) est établie entre -6 et +1.

. **Gestion de l'inflation** : cette stratégie consistera à piloter l'exposition aux anticipations d'inflation sur les différents pays émetteurs.

Nos prévisions internes sur l'inflation des zones géographiques et l'analyse de la dynamique des « points morts d'inflation » nous permettent de choisir entre les obligations indexées sur l'inflation et les obligations nominales publiques des différents pays.

Les « points morts d'inflation » correspondent aux niveaux d'inflation qui permettent d'égaliser les rendements des obligations indexées sur l'inflation et des obligations nominales de même maturité à un instant donné.

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Afin de prendre une position à la hausse de l'inflation, le gérant met en œuvre des arbitrages de « points morts d'inflation » et a également recours aux produits dérivés (swaps d'inflation notamment).

A titre indicatif, la fourchette de sensibilité aux points morts d'inflation ira de 0 à +10.

. **Gestion de la diversification internationale** : l'allocation géographique a pour socle l'analyse comparée des cycles économiques entre les différentes zones (USA, Canada, zone Euro, Royaume-Uni, Suède, Japon et Australie) afin de déterminer les perspectives de taux réels et d'inflation sur chacune de ces zones et de rechercher des écarts de valorisation, sources de valeur ajoutée pour le portefeuille.

Le risque de change est couvert.

. **Gestion de l'investissement des liquidités** : Elles seront placées sur des OPC monétaires, des OPC Obligations et titres de créances internationaux ou directement sur des titres monétaires, obligataires nominaux ou indexés sur l'inflation.

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.

L'OPC intègre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement. En effet, Amundi applique une Politique d'Investissement Responsable qui consiste d'une part en une politique d'exclusions ciblées selon la stratégie d'investissement et d'autre part en un système de notations ESG mis à la disposition de l'équipe de gestion (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

2- Description des actifs utilisés (hors dérivés)

• Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Les investissements seront réalisés indifféremment sur des titres de créance privés ou publics.

- Le fonds pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net sur des obligations privées ou publiques indexées sur l'inflation (TEC...) et émises en euro ou dans d'autres devises couvertes ; ce type d'obligation présente l'avantage de se prémunir contre le risque inflation. Les positions en devises autres que l'euro seront couvertes du risque de change.

- Le fonds pourra également investir jusqu'à 100% de l'actif net :

- dans toutes les obligations émises ou bénéficiant d'une garantie explicite par un Etat des pays ou zones géographiques suivantes : la Zone Euro, les USA, Royaume-Uni, Suède, Japon, Australie ou Canada ;
- obligations à taux fixe ;
- obligations à taux variable.

En termes de notations, les investissements publics et privés seront effectués comme suit :

- jusqu'à 100% de son actif en titres de créances émis par des entités notées « Investment Grade » (c'est-à-dire correspondant à une notation minimale de BBB- dans l'échelle de l'agence de notation Standard & Poors et Fitch ou de Baa3 dans celle de Moody's). Les titres de créances susmentionnés sont soumis à un risque modéré et sont considérés comme étant de qualité moyenne. Ils peuvent, par conséquent, présenter des caractéristiques spéculatives.

- Fourchette de sensibilité du portefeuille : -6 à +1.

• Instruments monétaires (jusqu'à 100% de l'actif) :

Les catégories d'instruments du marché monétaire utilisées sont les suivantes : TCN, BTF, BTAN, Euro Commercial Paper (Billet de trésorerie euro) et les OPC monétaires.

- Pour les TCN (< 1 an), puttable à 3 mois : en euro uniquement

- Pour les TCN < 3 mois : Devises hors Euro autorisées : USD, GBP, Couronne Suédoise, Yen, Dollar Australien, Dollar Canadien).

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

En vitesse de croisière, les instruments du marché monétaire sont considérés comme un support d'investissement à part entière. L'allocation d'une partie de l'actif dans ces instruments résulte du processus de construction du portefeuille visant à dégager de la une performance...

Les instruments du marché monétaire peuvent également être un support d'investissement d'attente, en période de montée en charge du portefeuille ou en vue de protéger les performances dégagées.

Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement

Le Fonds peut détenir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement suivants :

- OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement éligibles réglementairement à hauteur de 100% de l'actif*

- OPCVM français ou étrangers
- Fonds d'investissement à vocation générale
- Fonds Professionnels à vocation générale ne bénéficiant pas des dérogations liées aux emprunts et au risque global
- FIA Européens ou fonds d'investissement faisant l'objet d'un accord bilatéral entre l'AMF et leur autorité de surveillance

- FIA ou Fonds d'investissement éligibles réglementairement à hauteur de 30% de l'actif*

- FIA Français et européens ou fonds d'investissement respectant les critères fixés par le COMOFI

- OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement éligibles réglementairement à hauteur de 10% de l'actif**

- FIA ou fonds d'investissement respectant les critères du RGAMF
- OPCVM, FIA français ou européens nourriciers
- OPCVM ou FIA qui investissent plus de 10% de leur actif dans d'autres OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement
- Fonds professionnels à vocation générale avec dérogation liées aux emprunts et au risque global
- Fonds professionnels spécialisés
- Fonds de fonds alternatifs
- Fonds de capital investissement dont FCPR, FCPI et FIP, et Fonds professionnels de capital investissement
- OPCI ou organismes étrangers ayant un objet équivalent

* OPCVM, FIA ou Fonds d'Investissement pouvant investir jusqu'à 10% de leur actif en OPCVM, FIA ou fonds d'investissement.

** OPCVM, FIA ou Fonds d'Investissement pouvant investir plus de 10% de leur actif en OPCVM, FIA ou fonds d'investissement.

Ces OPC et fonds d'investissement peuvent être gérés par la société de gestion ou une société liée. Le profil de risque de ces OPC est compatible avec celui de l'OPC.

Les OPCVM, FIA ou fonds d'investissement, dans lesquels le FCP investit, pourront être domiciliés dans toutes zones géographiques.

3- Description des dérivés utilisés

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

- Nature des marchés d'intervention :

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- action
- taux
- change
- crédit
- volatilité, inflation

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

- Natures des interventions, de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- couverture
- exposition
- arbitrage

- Nature des instruments utilisés :

- futures sur inflation, taux d'intérêt,
- options sur futures, taux, devises
- swaps d'inflation, de taux d'intérêt, de devises, sur indices inflation
- change à terme
- contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap)

L'OPC pourra conclure des contrats d'échange de deux combinaisons parmi les types de flux suivants :

- taux fixe
- taux variable (indexés sur l'Eonia, l'Euribor, ou toute autre référence de marché)
- performance liée à une ou plusieurs devises, actions, indices boursiers ou titres cotés, OPC ou fonds d'investissement
- optionnel lié à une ou plusieurs devises, actions, indices boursiers ou titres cotés, OPC ou fonds d'investissement
- dividendes (nets ou bruts).

- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- couverture ou exposition du risque de taux, au risque d'inflation, au risque de change
 - reconstitution d'une exposition synthétique aux risques mentionnés ci-dessus
 - L'OPC pourra conclure des contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap) dans le but de couvrir le portefeuille et se protéger contre les risques listés ci-dessus.
- Les actifs détenus par l'OPC et sur lesquels portent les contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap) sont conservés auprès du dépositaire.
- arbitrage du risque de taux
 - arbitrage ou prise de position sur la volatilité.

Les contrats à terme sont utilisés en achat et en vente comme substituts peu onéreux et liquides, aux titres vifs pour ajuster l'exposition globale du portefeuille aux marchés obligataires.

Les swaps de taux pourront être utilisés comme substitut aux titres vifs pour exposer ou couvrir le portefeuille face à l'évolution des taux d'intérêt ou de l'inflation lorsqu'ils se révèlent plus intéressants financièrement que ces derniers.

Les swaps sur indice inflation sont utilisés pour exposer le portefeuille aux marchés sous-jacents.

Les options sur les marchés à terme de taux d'intérêt consistent (i) en des positions acheteuses ou vendeuses d'options pour tirer profit d'un mouvement de hausse ou de baisse de la volatilité des marchés, (ii) des positions en spread (achat et vente d'une option du même type) pour exposer le portefeuille à la baisse de la volatilité des marchés ou, de manière directionnelle, à l'évolution des marchés monétaires.

Les options de change sont utilisées pour ajuster l'allocation devises du portefeuille (gestion du risque de change)

Les futures de taux peuvent être utilisés en vue d'arbitrer la sensibilité entre différentes maturités de la courbe des taux.

L'engagement du fonds issu des dérivés est limité à 100% de l'actif net.

A titre indicatif, les contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap) représentent environ 25% de l'actif net, avec un maximum de 100% de l'actif net.

4- Description des titres intégrant des dérivés

Le fonds n'utilisera pas des titres intégrant des dérivés.

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

5- Dépôts

L'OPC peut effectuer des dépôts, d'une durée maximale de douze mois. Ces dépôts contribuent à la réalisation de son objectif de gestion en lui permettant d'obtenir tout ou partie des flux versés dans le cadre de l'opération d'échange et/ou permettront de gérer la trésorerie.

6- Emprunts d'espèces

L'OPC peut se trouver en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux (investissements / désinvestissements en cours, opérations de souscription/rachat), dans la limite de 10% de l'actif net.

7- Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

- Nature des opérations utilisées :
 - prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier
 - prêts et emprunts de titres par référence au code monétaire et financier
 - autre nature : sell and buy back ; buy and sell back

Ces opérations porteront sur l'ensemble des actifs autorisés hors OPC tel que décrits au point 2. « Actifs utilisés (hors dérivés intégrés) ». Ces actifs sont conservés auprès du Dépositaire.

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - gestion de la trésorerie
 - optimisation des revenus de l'OPC

Le fonds pourra prendre des obligations en pension pour couvrir des positions vendeuses.

L'engagement du fonds issu des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres est limité à 100% de l'actif net.

La somme des engagements liés aux dérivés et aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres est limitée à 100% de l'actif net.

- Récapitulatif des proportions utilisées :

Typologie d'opérations	Prises en pension	Mises en pension	Prêts de titres	Emprunts de titres
Proportion maximum de l'actif net	100%	100%	100%	100%
Proportion attendue de l'actif net	0%	0%	0%	0%

Rémunération : Cf. paragraphe Frais et Commissions.

8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS))

Nature des garanties financières :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPC peut recevoir à titre de garantie (appelé collatéral) des titres et des espèces.

Les titres reçus en garantie doivent respecter des critères définis par la société de gestion. Ils doivent être :

- liquides,
- cessibles à tout moment,
- diversifiés, dans le respect des règles d'éligibilité, d'exposition et de diversification de l'OPC,
- émis par un émetteur qui n'est pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Pour les obligations, les titres seront en outre émis par des émetteurs localisés dans l'OCDE et de haute qualité dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion. Les titres obligataires doivent avoir une échéance maximale de 50 ans.

Les critères décrits ci-dessus pourront faire l'objet de modifications notamment en cas de circonstances de marché exceptionnelles.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Réutilisation du collatéral espèces reçu :

Les espèces reçues pourront être réinvesties par l'OPC dans des opérations de prise en pension ou des titres réglementairement éligibles à l'actif, notamment des titres de capital, des produits de taux, des titres de créance ou des parts d'OPC.

Réutilisation du collatéral titres reçu :

Les titres reçus en collatéral pourront être conservés, vendus ou remis en garantie.

Profil de risque

Les principaux risques liés à la classification sont :

Risque de taux

Risque en capital

Les principaux risques spécifiques liés à la gestion sont :

Risque inflation

Risque lié aux stratégies d'arbitrage mises en œuvre

Risque discrétionnaire

Risque de surexposition

Risque de crédit

Les autres risques :

Risque de change (résiduel de l'ordre d'1%)

Risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Risque lié à la réutilisation des titres reçus en garantie

Risque juridique

Risque de contrepartie

Risque en matière de durabilité

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Compte rendu d'activité

Septembre 2021

Le mois de septembre a mis un terme à la torpeur estivale sur les marchés. Malgré un ton rassurant, les Banquiers centraux semblent désormais prêts à réduire leurs achats d'actifs. Et ce alors que le caractère transitoire de l'inflation est en question, alimentant la tendance haussière enclenchée sur les taux dès le début de mois. Les taux des pays « cours », tels que l'Allemagne et la France, ont rapidement pris note du message délivré par la BCE et se sont graduellement orientés à la hausse (+5 et +7 bp sur la première quinzaine du mois). Lors de la conférence de la BCE, les données économiques ont été revues à la hausse avec un taux de croissance estimé à 5% pour 2021 (contre 4.7% auparavant) et un retour à des niveaux pré-covid d'ici fin 2021. Ainsi, le Conseil a pris la décision de ralentir le rythme d'achat du PEPP sur les prochains mois (autour de 70Md€/mois). Cependant, Christine Lagarde s'est montrée prudente dans son discours en soulignant que la décision n'était qu'un recalibrage, écartant l'idée d'un « tapering » stricto-sensu. Les annonces successives en provenance de la FED et de la BOE ont renforcé ce sentiment. La BOE a même surpris en laissant la porte ouverte à une normalisation de sa politique de taux directeurs avant même la fin de son programme d'achats d'actifs. Au regard de l'amélioration du marché du travail, des estimations de croissance en hausse pour 2022 et 2023 et du niveau d'inflation aux US, Jerome Powell a clairement affirmé son intérêt d'entamer une réduction des achats d'actifs d'ici la fin de l'année de manière à le terminer d'ici la mi-2022. La tendance haussière sur les taux s'est ainsi accélérée sur la fin du mois. Les rendements des Treasuries à 10 ans et de l'Allemagne à 10 ans ont augmenté de +18bps terminant le mois à respectivement 1.48% et -0.20%. Les taux longs commencent à valoriser une prime de terme liée à l'inflation. En effet, les tensions sur les taux se sont produites dans un contexte de hausse des anticipations d'inflation portée par une hausse des prix des matières premières et surtout de l'énergie (pétrole, gaz) accentuant les craintes d'une inflation soutenue et persistante. Le swap inflation 5 ans dans 5 ans de la zone euro est revenu sur un plus haut de 5 ans à 1.84%. Portées pour la confusion autour du prix de certaines matières premières, les anticipations d'inflation euro ont donc continué de progresser sur le mois, et notamment les anticipations de court terme (25bps à 5 ans, 17bps à 10 ans et 10 bps à 30 ans). La pente des anticipations d'inflation est désormais nettement inversée pour refléter le choc actuel sur les prix, et le caractère temporaire et destructeur de croissance d'un tel niveau de prix des matières premières empêche pour l'heure les anticipations de long terme de suivre le mouvement. Une fois le rééquilibrage atteint sur le front de l'énergie, le marché pourra réapprécier la probabilité d'obtenir une moyenne de 2% d'inflation sur les 5 prochaines années comme il peut l'anticiper aujourd'hui, lorsque l'Europe a généré une moyenne de 1.3% d'inflation ces 10 dernières années. Dans ce contexte, les pays périphériques se sont bien comportés malgré la hausse de la volatilité. L'écart de taux à 10 ans Italie-Allemagne se comprime même de 4bps à 105bps. Le regain de volatilité a d'ailleurs été alimenté par des craintes exogènes concernant la faillite du géant de l'immobilier Chinois « Evergrande ». Cependant, même si les effets se feront ressentir sur la croissance chinoise, le risque systémique semble écarté. Les marchés du crédit se sont comportés remarquablement bien dans ce contexte, malgré des volumes importants sur le marché primaire (30 milliards d'euros) -toutes les émissions étant largement souscrites- aidés par des fondamentaux solides et un appétit pour le rendement. La performance du portefeuille a profité du contexte favorable aux porteurs d'obligations indexées à l'inflation, mais surtout de la remontée graduelle des taux, sa valorisation ayant progressé sur le mois. Le niveau d'exposition au risque de taux d'intérêt nominal a une nouvelle fois été abaissé, notamment par le biais d'options, et le positionnement à la pentification des courbes offre un surcroît de protection si les taux étaient amenés à poursuivre leur hausse.

Octobre 2021

En octobre, les investisseurs se sont émus du changement de ton des banquiers centraux. Les chiffres d'inflation surprennent à la hausse et inquiètent. L'inflation en zone euro s'installe au-delà de 4%, à 5.4% aux Etats-Unis et à près de 5% en Angleterre. Les prix de l'énergie s'envolent, les goulets d'étranglement des chaînes de production ne seront levés que progressivement en 2022 alimentant la hausse des prix résultant du déséquilibre entre production contrainte et demande des consommateurs. La question de la durée de cet épisode d'inflation se pose clairement car plus il est long plus les effets d'hystérésis pourraient se manifester. Dans ce contexte, la probabilité d'une normalisation des politiques monétaires et notamment d'un cycle de remontée des taux directeurs augmente. Au cours de son comité d'octobre, la BCE n'a pas fait d'annonce majeure et ainsi n'a pas réussi à annihiler la crainte d'une normalisation anticipée. Elle n'a pas saisi l'occasion de rappeler qu'une hausse durable des prix deviendra une ponction sur le pouvoir d'achat des ménages

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

limitant leur consommation et la croissance économique. Le mois d'octobre a donc été marqué par la poursuite de la hausse des rendements sur un fond de hausse de la volatilité (Indice MOVE à un plus haut de 1 an). En effet, les marchés financiers ont avancé la date de la remontée des taux directeurs. Les taux 10 ans ont continué leur progression : de 1.49% à 1.56% sur le mois pour le 10ans US et -0.22% à -0.11% pour le Bund. Les anticipations de changement de cycle monétaire expliquent en partie l'aplatissement marqué des courbes, tiré majoritairement par la remontée des taux courts. L'écart de taux sur l'Allemagne 30 ans vs 10 ans s'est resserré de 26bps sur le mois d'octobre, ce qui est difficilement explicable au regard des anticipations d'inflation qui impliqueraient une prime de terme plus élevée . à moins que les banquiers centraux ne resserrent trop vite et trop fort. Du côté des obligations périphériques, les spreads ont souffert de ces anticipations et de la confirmation de l'arrêt du PEPP en mars prochain : la prime italienne a augmenté de 22bps contre 5bps pour le spread espagnol et 7 bps pour le portugais. En absolu mais aussi en relatif, la performance du portefeuille a souffert de ce contexte en raison de la position sur la courbe des taux centrée sur la partie courte, pénalisée par les nouvelles anticipations d'évolution des taux directeurs. N'adhérant pas au scénario de hausse prématurée des taux de la part de la BCE, nous avons ajouté beaucoup de duration et de l'optionalité dans notre position sur la zone 5 et 10 ans en vendant du future contre calls sur futures de même maturité. Sur l'Italie, nous avons significativement augmenté notre position globale. L'amélioration de la situation italienne est d'ailleurs saluée par le changement de perspectives des agences de notation. Après les mises au point des différentes banques centrales (BCE, BOE, FED et RBA), pointant vers une sortie bien plus progressive qu'anticipée fin octobre de leurs politiques accommodantes, les décisions que la BCE doit annoncer en décembre seront cruciales. Selon le montant et la flexibilité du dispositif succédant au PEPP en mars, les émissions des Etats seront plus ou moins couvertes en 2022, tranchant radicalement avec les -350 mds€ d'émissions nettes de 2020 et 2021. Mais plus fondamentalement, cela pourrait donner un éclairage sur sa sensibilité aux forts chiffres d'inflation que la zone euro va encore connaître pendant une bonne partie de 2022.

Novembre 2021

La volatilité sur les marchés obligataires s'est intensifiée en novembre et s'établit désormais au plus haut depuis avril 2020. La tendance à la hausse de taux observée depuis l'été s'est inversée dès le début du mois face à l'incertitude grandissante sur la dynamique de croissance mondiale de nature à repousser le début de la normalisation des politiques monétaires. D'abord, le secteur immobilier Chinois pourrait avoir un impact significatif sur la croissance chinoise, entraînant une révision des anticipations de croissance mondiale à la baisse. Ensuite, la Banque d'Angleterre a fortement surpris le marché en annonçant maintenir ses taux (par une large majorité) malgré des discours pré-réunion très « hawkish ». Les investisseurs ont donc dû réviser à la baisse leur attente d'une hausse imminente poussant les taux à la baisse. Du côté macroéconomique, les perturbations des chaînes internationales d'approvisionnement et les pénuries de produits intermédiaires continuent de peser sur la production, plafonnant l'activité manufacturière. Malgré un ralentissement de la dynamique, les indicateurs PMI restent tout de même bien ancrés en territoire positif, tout comme l'inflation qui continue d'atteindre des plus hauts, tirée par l'alimentation et l'énergie. L'inflation US est ainsi à un plus haut de 30 ans à 6.2% et l'inflation en zone euro a atteint 4,9% en novembre (en glissement annuel). Le risque inflationniste qui tend à perdurer a même poussé J-Powell à redéfinir le caractère transitoire de la dynamique inflationniste lors de sa dernière prise de parole. La résurgence des cas de Covid-19 en Europe et l'apparition du variant Omicron accroît l'incertitude et prend le pas sur la vigueur des données économiques et du marché de l'emploi, données clés pour enclencher/intensifier les phases de « tapering ». Les investisseurs n'ont pas tardé à réagir en anticipant l'impact potentiel de nouveaux confinements sur la croissance. Un mouvement de fuite vers la qualité s'est enclenché en cette journée de « Black Friday » défavorable à l'ensemble des actifs risqués et permettant aux obligations d'Etat de bien performer. Dans ce contexte les taux ont globalement baissé par rapport aux niveaux de fin octobre. Les taux 10 ans sans risques ont baissé de respectivement -24bps et -17bps pour l'Allemagne et les US. Sur le mois les spreads des pays périphériques se sont légèrement écartés avec plus de volatilité concernant le spread italien. Ce dernier a suivi l'écartement observé sur les swap spreads en repartant à la hausse mi-novembre dans un contexte d'aversion au risque grandissant. Après s'être resserré de -14bps par rapport à fin octobre, la prime italienne à 10 ans s'est ensuite écartée de +16bps pour finir en hausse de +4bps sur le mois. Le spread 10 ans portugais a lui augmenté de 5bps vs 1bp pour le spread espagnol. Les craintes liées au nouveau variant couplées à un potentiel impact négatif sur la dynamique de croissance ont permis aux taux longs de surperformer la partie courte. La tendance à l'aplatissement s'est donc poursuivie cette fois-ci tirée par la partie longue. Le sentiment négatif vis-à-vis du risque a renversé la tendance haussière des anticipations d'inflation, qui pâtissent entre autres de

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

la forte correction sur le pétrole (-17%). Celles-ci ont ainsi plus qu'effacé leurs gains de début de mois et s'inscrivent globalement en baisse, avec des comportements différenciés selon les pays/régions. En Zone Euro, si les anticipations d'inflation de court terme restent relativement stables, ce sont les anticipations de long terme qui reculent de 7 bps. Cette tendance à l'aplatissement des courbes d'inflation est beaucoup plus exacerbée en Angleterre, dont les anticipations de court terme s'envolent de plus de 30bps alors que le long terme s'inscrit en légère baisse. On y verra probablement l'impact de la dépréciation du Sterling, qui perd 1% contre EUR et 3% contre USD. Ce sont finalement les anticipations d'inflation US qui sous performent le plus, avec 10bps de baisse des anticipations de court terme, en lien avec la chute du prix du pétrole, et 5bps pour les anticipations de long terme. Le mois de novembre aura néanmoins été le témoin de nouvelles surprises à la hausse sur les chiffres d'inflation, qui s'inscrivent désormais à 4.9% en Europe, 6.2% aux US et 6% en Angleterre. La dispersion inhabituelle des points morts d'inflation est le reflet d'une combinaison de facteurs : - Des régimes d'inflation inédits mais des effets de base sur le point de s'amenuiser, surtout en Europe. - Des niveaux élevés de valorisation des points morts d'inflation, qui intègrent déjà le caractère moins transitoire que prévu de ce régime d'inflation. - Un positionnement de marché long d'indexées inflation. - Une grande volatilité des matières premières, assujetties à un risque géopolitique important. - Des banques centrales fermant le robinet des liquidités à un rythme plus soutenu qu'anticipé. La performance du portefeuille a profité de l'exposition sur l'Italie, dont les taux s'inscrivent en large baisse malgré un retard sur l'Allemagne, mais a souffert de la position sur la courbe des taux centrée sur la partie courte même si elle a été remaniée au fil du mois et des mouvements de taux. Bien investi sur l'Allemagne, le portefeuille a bénéficié de son appréciation vis-à-vis de ses pairs, en partie liée aux besoins renforcés de collatéral pour le passage de fin d'année. Nous avons à nouveau mis en place une stratégie option sur les taux à 10 ans allemand pour profiter des mouvements erratiques d'opérateurs pris entre deux feux : d'un côté un nouvel épisode de crise sanitaire, de l'autre des Banques Centrales qui signalent vouloir se désengager. Le pic d'inflation devrait être atteint avec les chiffres publiés au mois de novembre. Couplée à la rhétorique moins accommodante des Banques centrales, la décélération à venir de la hausse des prix devrait ramener les anticipations sur des niveaux moins élevés ; nous conservons donc notre faible exposition aux anticipations d'inflation. La volonté des banques centrales de réduire leur intervention sur le marché obligataire se précise ; leur communication est clé pour que les opérateurs intègrent le bon rythme de ce désengagement.

Décembre 2021

Le mois de décembre 2021 n'a pas échappé à la baisse d'activité traditionnelle sur les marchés financiers. Elle a même été encore plus marquée cette année. Aux Etats-Unis, la confirmation par la Fed d'une implémentation accélérée du « Tapering » n'a finalement provoqué qu'une hausse modérée des rendements, de 10 à 11 bps sur les maturités de 5 à 30 ans, les titres à 2 ans étant plus affectés, +15 bps, dans l'anticipation d'une hausse plus rapide des taux monétaires. En zone euro, l'absence de la BCE à partir du 21 décembre a coïncidé avec la remontée des rendements : +16bps sur le 5 ans allemand, +18bps sur le 10 ans et +25bps sur le 30 ans. Est-ce une démonstration de l'impact du programme d'achat sur le niveau des taux ? Cela accrédi terait la volonté de diminuer l'emprise sur le marché, décidée par la BCE avec des achats du PEPP plus faibles au T1 2022 (date de fin de ce programme) qu'au T4 2021. Le programme APP augmentera de 20Mds€ à 40 Mds€ en T2 2022 pour revenir à 30Mds€ au T3 et 20 Mds€ ensuite pour éviter une transition brutale. Ainsi, pour 2022, les achats de la Banque centrale couvriront encore les émissions des Etats membres mais n'amèneront pas à des émissions nettes fortement négatives comme durant les 2 dernières années. Les aspects de flux devraient s'estomper pour donner plus d'importance aux fondamentaux. Certes, l'effet stock aura un impact car les remboursements seront réinvestis jusqu'en fin 2024 pour le PEPP. Coté fondamentaux, les prévisions de croissance restent au-dessus du potentiel en zone Euro pour 2022 (+4,2%) et 2023 (+2,9%) et permettraient de rattraper le rythme pré-pandémie. L'activité devrait également rester très vigoureuse aux Etats-Unis, mais plus incertaine en Chine en raison de la crise persistante du secteur immobilier. Le nouveau variant Omicron pourrait néanmoins influencer sur la séquence de la croissance en perturbant les chaînes de production et diminuant l'activité dans les services. Mais surtout, il pourrait alimenter et remettre en cause l'aspect transitoire de la hausse des prix déjà à +2,6% en 2021 et prévue à 3,2% en 2022 et 1,8% en 2023 par la BCE. Les anticipations d'inflation ont d'ailleurs progressé de +23bps à 5 ans (2,17%). Dans ce contexte, la politique monétaire reste bien accommodante alors que les budgets prévoient tous le déploiement de plans de relance en lien avec le financement européen (Next Generation EU). La concomitance du retrait des banques centrales et de l'explosion du nombre de cas de Covid n'a pas été mesure de faire dérailler la compression des primes de risque. Malgré la hausse brutale de la volatilité en début de mois et la hausse marquée du niveau des taux, les primes pays sont restées globalement stables et le crédit se resserre même

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

de 10bps sur le Main et 46bps sur le Crossover. Les anticipations d'inflation européennes progressent encore sur le mois (23bps à 5 ans et plus de 10bps pour les maturités plus éloignées) dans le sillage de l'explosion à la hausse du prix du gaz naturel européen en cours de mois (+100%). Le dégonflement brutal en fin de mois du prix du gaz (qui termine en baisse de 25%) n'a pas eu d'effet négatif sur les points morts qui ont maintenu leurs gains. Cette résilience surprenante est peut-être à mettre au compte du marché de l'inflation US qui progresse de 25bps en seconde partie de mois, effaçant ainsi un début de mois en net retrait. Une fois n'est pas coutume, les anticipations d'inflation anglaises s'affichent en forte baisse (-50bps à 5 ans et -30bps à 10 ans). Pour autant, nous ne surinterprétons pas les mouvements réalisés dans un marché creux et restons vigilants à l'aune d'une année 2022 qui s'annonce volatile. La reprise intense du marché primaire dès le début du mois de Janvier, une probable inversion de tendance sur l'évolution des prix à la consommation, l'accélération des contagions dues à Omicron et des primes de risque serrées sont autant de facteurs qui nous intimeront pragmatisme et agilité pour notre cadre de gestion en 2022.

Janvier 2022

La tendance à la hausse des taux initiée depuis la mi-décembre 2021 s'est poursuivie. La volonté affichée des Banques Centrales de lutter contre l'inflation a amené les investisseurs à anticiper davantage de réduction de leur intervention sur les marchés obligataires. La fluctuation des anticipations sur la « sévérité » du resserrement des politiques monétaires a engendré une forte volatilité. La FED a réussi à surprendre le marché par un ton plus dur que prévu alors même que les investisseurs s'attendaient déjà à un fort relèvement des taux en 2021 (anticipation de 4 hausses en début de mois contre 5 au 31 janvier). La FED a confirmé son intention d'agir rapidement et fermement en raison de la vigueur du marché de l'emploi et de l'inflation, sans inquiétude particulière concernant la croissance (au-delà des attentes au Q4 2021 à 6,9%). En effet, la décélération de l'inflation est mise en doute avec la dernière publication de l'inflation à 7% ainsi que les révisions à la hausse répétées dans un contexte de propagation aux salaires. En Europe, la croissance est elle aussi en hausse à 4.6% en rythme annuel sur le Q4 2021, en nette hausse par rapport au Q3 et ce malgré le variant Omicron toujours en circulation. Les indicateurs avancés PMI sont, pour le mois de décembre, globalement conformes aux attentes avec une dynamique baissière depuis le pic de la reprise. Ils confirment la normalisation de la situation économique en Europe post Covid. Dans ce contexte, le 10 ans US a terminé le mois en hausse de 27bps à 1.75% tandis que le Bund a clôturé proche de 0% soit +15bps sur janvier. L'ajustement des valorisations s'est fait principalement par les taux courts suite à l'accélération du calendrier de la FED et de manière plus marquée aux US qu'en Europe. Ainsi le différentiel de taux entre le 2 ans et le 5 ans euro a continué à augmenter en Europe alors qu'il s'aplatit aux US. En revanche, les pentes sont restées plus ou moins stables sur les parties longues. Les tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine ainsi que les craintes autour d'un nouveau gouvernement italien ont ajouté de la volatilité sur les marchés provoquant un écartement des primes de risque en Europe. Finalement, le dénouement positif des élections en Italie (2nd mandat pour S. Mattarella) a rassuré le marché permettant au spread 10 ans italien de se resserrer de 7bps. Les spreads portugais et espagnol sont restés globalement stables sur le mois même si le début d'une normalisation monétaire n'est pas favorable au resserrement des primes en général. Enfin, des statistiques préliminaires d'inflation sont parues en toute fin de mois. De nombreux effets techniques ont perturbé les prévisions, mais le consensus tablait sur un net ralentissement. Si les chiffres d'inflation ont en effet partiellement ralenti, la décélération est bien plus faible que prévu. La réaction des points morts d'inflation a été violente, avec des anticipations de court terme qui bondissent de 10 à 15 points de base, et des taux réels qui marquent de nouveaux records de cherté. Ce mouvement va à l'encontre du positionnement du portefeuille qui est sous pondéré aux taux réels européens, ce qui a pénalisé sa performance relative au mois de janvier. Le désancrage progressif des anticipations d'inflation est un véritable défi pour la BCE, qui devra probablement accélérer sa normalisation, à l'image de la FED, ce qui ne manquera pas d'alimenter la volatilité des marchés de taux. Le marché anticipe désormais une inflation européenne supérieure à 5% jusqu'au mois de juin. La réponse de politique monétaire, si elle s'avère être similaire à celle de la Fed, entraînera dans son sillage les taux courts vers des niveaux bien plus élevés, et exercera une pression baissière sur les anticipations d'inflation comme c'est le cas aux Etats-Unis depuis le mois d'octobre dernier. Celles-ci s'inscrivent d'ailleurs en baisse de 10bps sur l'ensemble des maturités, avec des taux réel 5 ans qui remontent de 40 bps. L'aspect défensif des stratégies du portefeuille a été accru avec la réduction de l'exposition au risque de taux du portefeuille par la vente des maturités 2 à 10 ans sur l'Allemagne. Le portefeuille est ainsi au maximum de sa sous exposition au risque de taux (-6). Le contexte de hausse des rendements favorise l'écartement des primes. Notre exposition sur l'Italie est très limitée, et ce malgré le résultat favorable de l'élection présidentielle.

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Février 2022

L'évolution du marché obligataire en février s'est faite en deux temps. D'abord focalisé sur un resserrement généralisé des politiques monétaires puis, à partir du 11 sur les tensions grandissantes entre la Russie et l'Ukraine débouchant sur un conflit armé le 23. Certes, les statistiques économiques font état d'une croissance solide, de marchés de l'emploi dynamiques et de chiffres d'inflation toujours élevés. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine renforçant la hausse des prix énergétiques et l'incertitude pourrait enrayer cette normalisation des politiques monétaires. D'ailleurs, la recherche de sécurité s'est traduit par des arbitrages d'actifs risqués vers les taux « sans risque » : les taux américains ou allemands refluent de respectivement 21 bps et 17bps par rapport à leurs plus hauts. A 1,82% pour le 10 ans US et 0,135% pour le taux à 10 ans allemand, ils sont à respectivement 5bps et 13bps des niveaux de début de mois. La baisse du marché action se reflète dans l'élargissement des primes (+41bps contre Allemagne soit une sous performance atteignant -2.35% depuis le début de l'année) d'autant plus marqué sur les segments les plus risqués (obligations émergentes, haut rendement ou hybrides et AT1 bancaires). Les écarts de rendements entre Souverains de la zone euro comportent cet aspect « crédit » mais sont aussi sujets à la proximité géographique du conflit : la Finlande, les pays baltes ou l'Autriche sont délaissés; les pays périphériques s'écartent, de 30bps sur l'Italie 10 ans. L'impact le plus marquant est l'envolée des anticipations d'inflation à court terme car les prix du pétrole comme du gaz s'envolent sur fond de rupture d'approvisionnement russe ; cela vaut +60bps sur les anticipations à 2 ans et +36bps à 5 ans. Les révisions des prévisions d'inflation affectent essentiellement la partie courte par un effet « mécanique » alors que l'inflation à moyen/long terme incorpore une probabilité importante de ralentissement marqué de la croissance sous la baisse du pouvoir d'achat. Ce dilemme entre une inflation plus haute plus longtemps et l'effet négatif induit sur la croissance est également au cœur des interrogations sur l'action des banques centrales. Est-ce de nature à repousser ou invalider la remontée annoncée des taux ? C'est important pour la direction des taux mais plus encore pour la forme de la courbe. Les inconnues sur les retombées de cette crise devraient amener les Banques Centrales à différer toute décision importante autres que celles nécessaires au maintien de la stabilité financière. Les réunions du mois de mars devraient finalement être un rendez-vous moins décisif que prévu. Dans ce contexte, nous avons augmenté sensiblement la duration du portefeuille en milieu de mois et veillé à ne pas être sous exposé sur l'Allemagne, toujours favorisée dans un mouvement de recherche d'actifs « sûrs ». Nous avons ensuite vendu partiellement le surcroît de duration en toute fin de mois. Nous avons par ailleurs réduit l'exposition italienne, et racheté de l'exposition aux points morts d'inflation de façon substantielle. Le portefeuille, bien positionné pour un cycle monétaire moins accommodant, a perdu en performance.

Mars 2022

La volatilité du marché des taux reste élevée dans un contexte très particulier. D'un côté le conflit entre l'Ukraine et la Russie va peser sur l'activité via différents canaux comme l'envolée des prix énergétiques, la rupture des chaînes de productions, la réduction des échanges et la baisse de la confiance des entreprises et consommateurs. De l'autre, la remontée des taux par les Banques Centrales commencée ou annoncée. Clairement, l'accélération de l'inflation est le premier impact et les Banques Centrales se doivent d'en limiter les effets d'entraînement. Avec un marché de l'emploi tendu et des prix caracolant à 7,9% en février, la FED a remonté ses taux de 25bp, en laissant entendre que des hausses de 50bp pourraient être nécessaires pour rattraper le retard pris. En zone Euro, la progression des prix accélère de 5,9% en février à 7,5% en mars (estimé) amenant la BCE à réduire plus rapidement ses achats ; le programme APP augmenté à 40mds en avril pour prendre le relais de la fin du PEPP, diminuera à 30mds en mai et 20 en juin. Il pourrait se terminer dès juillet ouvrant la porte à une hausse des taux dès l'automne. La BCE se laisse toute latitude compte tenu de l'incertitude sur l'activité. Le marché obligataire a bien enregistré le message et anticipe désormais un cycle de remontée des taux de 175bps en zone euro (taux terminal à 125bp) et de 250bp supplémentaires aux Etats-Unis pour approcher les 3%. En conséquence, les taux ont inversé leur tendance baissière due à la recherche d'actifs de qualité pour remonter jusqu'à 2,33% sur le 10 ans américain (+59bp) et 0,55% (+18bps) sur le 10 ans allemand. La courbe américaine est désormais plate, estimant que la FED réussira à juguler la hausse des prix peut-être au prix d'un fort ralentissement de l'activité, voire d'une récession. En Zone Euro, la pente de la courbe s'est encore accentuée sur le segment 2/10 mais s'aplatit dès les maturités 5 ans. Dès que la première hausse de la BCE se rapprochera, l'aplatissement se généralisera. Les spreads pays périphériques sont restés pratiquement inchangés alors que les spreads des pays proches du conflit (Finlande, pays baltes) ou plus dépendants commercialement ou énergétiquement de la Russie (Belgique et Autriche) se sont écartés. Les anticipations d'inflation ont pris acte du choc sur les matières premières et poursuivent leur hausse, notamment les anticipations de court terme. La conséquence immédiate

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

est une inversion toujours plus prononcée des courbes des points-morts d'inflation au sein des pays développés. Au plus proche de l'épicentre, l'inflation européenne affiche des progressions hors du commun : +65bps à 5 ans, +50 bps à 10 ans et +35bps à 30 ans. Aux Etats-Unis, les parties courtes progressent de 20bps lorsque le long affiche +10bps. La hausse est plus timide (mais homogène) en Angleterre, avec des hausses comprises entre 5 et 10bps. L'exposition globale du portefeuille aux points-morts d'inflation a été réduite à mesure que les valorisations ont atteint certains seuils techniques. Le turnover a été très important et est à la mesure du niveau de volatilité du marché. Nous avons accentué le positionnement à l'aplatissement des courbes en réinvestissant les parties longues. Enfin, la duration a été nettement augmentée sur la fin du mois. La hausse des taux européens, bien que parfaitement légitime, pourrait cependant effectuer une pause en attendant d'avoir un calendrier de hausse des taux directeurs plus établi, et surtout à une échéance plus rapprochée.

Avril 2022

La guerre entre la Russie et l'Ukraine reste une source de volatilité pour les marchés, poussant les prix des matières premières à la hausse et maintenant la pression sur une inflation déjà élevée. Cela conforte les Banques Centrales dans leur positionnement « hawkish » focalisé sur les risques haussiers pour les perspectives d'inflation plutôt que sur les impacts baissiers pesant sur la croissance. Avril s'est donc inscrit dans la poursuite du mouvement de remontée des rendements observé au mois de mars. Les Banques Centrales semblent de plus en plus pressées de resserrer leurs politiques monétaires apparaissant comme extrêmement accommodantes au regard de la hausse des prix, en dépit de la faiblesse de l'activité pénalisée par la pénurie de certaines matières premières ou biens intermédiaires et le fléchissement de la confiance des ménages devant l'inflation. La croissance trimestrielle (Q1 2022 versus Q4 2021) progresse de seulement 0,2% en zone Euro et fléchit de 0,5% aux Etats-Unis tandis que l'inflation reste sur de très hauts niveaux, à +7,5% en glissement annuel en zone Euro et +8,5% aux Etats-Unis. La faiblesse de l'euro laisse penser que le pic d'inflation n'est pas atteint. La Chine poursuit sa politique de zéro Covid avec des confinements stricts dans certaines zones majeures, ce qui pèse sur la croissance économique et les chaînes d'approvisionnement. Les autorités ont annoncé des mesures de relance plus fortes, telles que des dépenses d'infrastructures, afin d'atténuer l'impact sur l'économie. Lors de sa réunion d'avril, la BCE a confirmé ses orientations précédentes concernant l'assouplissement quantitatif (fin « au troisième trimestre ») et la séquence pour les taux directeurs (augmentation « à un moment donné » après la fin du QE). Si tous les membres de la BCE s'accordent désormais sur une hausse des taux, timing et amplitude restent encore à déterminer, les investisseurs tablent désormais sur une première augmentation de 25 pb en juillet suivie de deux autres avant fin 2022. Aux Etats-Unis, Jerome Powell a clairement indiqué que la Fed était prête à relever son taux directeur de 50 points de base lors du FOMC du mois de mai mais aussi à débiter la réduction de son bilan record (9 000 milliards de dollars) après plus de deux ans de QE. Les marchés anticipent désormais des cycles de remontée de taux directeurs culminant à 1,5% en zone euro et 3,5% aux Etats-Unis. En conséquence, les rendements obligataires ont fortement augmenté, atteignant 2,88% pour le taux à 10 ans américain (+54 pb sur le mois) et 0,91% (+36 pb) en Allemagne. Ces anticipations entraînent aussi un écartement des spreads pays ou du swap contre Allemagne. Plusieurs raisons peuvent être évoquées : d'abord, la raréfaction des obligations souveraines, notamment allemandes avec un flottant de l'ordre de 20%, alors que les besoins en collatéral sont renforcés et que le programme d'achat de la BCE est toujours actif. Ensuite, les acteurs qui couvrent leur portefeuille plus aisément en vendant des swaps (swap payeur). Enfin l'accroissement de la volatilité qui doit être intégrée dans la prime crédit. Au-delà de la tension due à l'élection française, la tendance à l'écartement des primes pays contre Allemagne s'est donc poursuivie avec +35 pb sur le mois pour l'Italie à 10 ans à 184 pb, +9 pb pour la France à +52 pb, +12 pb pour l'Espagne à +106 pb et +26 pb pour le Portugal à +110 pb. La performance des obligations indexées à l'inflation est très disparate selon les régions. En Zone Euro, la hausse des taux nominaux a été partiellement compensée par la performance des anticipations d'inflation (+20 pb), ce qui permet aux taux réels allemands de rester stables sur la partie courte de la courbe, et de remonter de 10 à 20 pb à horizon 10 et 30 ans. Au Royaume-Uni comme aux Etats-Unis, l'imminence de la remontée des taux directeurs et le retard manifeste des banques centrales dans ce processus ont accru le sentiment que la normalisation des politiques monétaires sera très rapide, et potentiellement génératrice de dégâts collatéraux sur la croissance. En conséquence, les anticipations d'inflation y progressent moins (autour de 10 pb) et n'absorbent donc pas la remontée des taux nominaux. Les taux réels américains remontent de 50 pb sur la partie courte et de 40 pb sur les segments de courbe plus éloignés. L'aplatissement de la courbe en zone euro devrait se poursuivre au fur et à mesure que la date de la première hausse s'approche. Ensuite, le nombre de hausses définissant le taux terminal

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

de ce cycle dépendra des perspectives de croissance et de la rapidité de la décélération de l'inflation. A l'heure actuelle, le marché anticipe 200 pb de hausse de taux de la BCE, avec un taux terminal qui s'installerait donc à 1.5% dès la fin 2023. Nous avons déjà augmenté la duration européenne du portefeuille le mois précédent, celui-ci a donc souffert de la poursuite de la remontée des taux, et de la repentification de la courbe européenne, sur laquelle nous sommes positionnés en sens inverse. Néanmoins, le ralentissement de la croissance et de l'inflation, qui devrait intervenir dans les mois qui viennent, pourrait stabiliser les taux et permettre au portefeuille de récupérer une partie de son déficit de performance.

Mai 2022

Le fléchissement de la croissance est de plus en plus perceptible compte tenu des remontées de taux prévues par les marchés financiers et des contraintes entravant d'une part la production et de l'autre le revenu disponible des ménages. Le maintien de la politique zéro Covid en Chine, avec des confinements stricts à Shangaï, Pékin et Shenzhen, fait resurgir les craintes de rupture dans les chaînes d'approvisionnement. Le conflit entre l'Ukraine et la Russie, désormais centré sur la région du Donbass, paraît de plus en plus destiné à s'installer dans la durée. Autant d'éléments qui maintiennent les prix de l'énergie à des niveaux extrêmement élevés, ponctionnant fortement le pouvoir d'achat même si le consommateur peut, un temps, compenser en puisant dans son épargne. Déjà les enquêtes dans le secteur manufacturier se dégradent tandis que le secteur des services continue de s'améliorer (Chine exceptée) avec sa réouverture post-Covid (voyages, spectacles, ..). La Réserve fédérale a « téléphoné » deux augmentations de 50 pb lors des prochains FOMC, et le marché estime qu'elle pourrait ensuite revenir à des pas de 25 pb car le pic d'inflation étant dépassé, il y aura moins d'urgence à remonter les taux. La BCE a pré-annoncé l'arrêt du programme d'achats APP pour fin juin puis deux hausses de 25 pb, la première en juillet puis la seconde en septembre. La question qui anime désormais les opérateurs tourne autour du taux qui sera atteint en fin de cycle de resserrement. Est-ce que la FED aura besoin d'aller au-delà du taux terminal que le marché estime proche de 3% pour calmer la surchauffe des salaires au point d'aller trop loin et d'entraîner l'économie en récession ? A quel niveau la BCE pourra-t-elle aller sachant que la normalisation souhaitée pourrait se heurter à une conjoncture affaiblie par la dépendance de la zone Euro au gaz russe ? Le gouverneur de la banque de France a mentionné un objectif entre 1% et 2% mais bien des économistes n'arrivent pas à ces niveaux car bien plus pessimistes sur la résistance de l'activité à tous les chocs endurés. En conséquence, les taux d'intérêts à long terme ont beaucoup fluctué au cours du mois pour clôturer sur des évolutions divergentes : les taux à 10 ans US ressortent en repli de 9 pb à 2,84%, tandis qu'en Europe les rendements s'affichent en nette hausse, +19 pb à 1,05% pour le taux à 10 ans allemand, et +20 pb au Royaume-Uni, à 2,10%. La pente de la courbe allemande s'est pentifiée de près de 7 pb. Concernant les spreads pays contre l'Allemagne, la tendance à l'écartement s'est poursuivie de manière assez uniforme, autour de +5 pb à 10 ans pour l'Autriche, la Finlande, l'Espagne ou le Portugal mais relativement plus marquée sur l'Italie (+16 pb) avec un rendement à 10 ans passé au-dessus de 3% tandis que la France restait stable. Le retard pris dans le programme d'émission des Souverains s'ajoute à la dérive haussière des taux dans un contexte de réduction de la présence de la BCE pour expliquer ces contreperformances. D'ailleurs, les spreads entre l'Allemagne et les swaps commencent à se resserrer (-7 pb à 71 pb sur la maturité 10 ans) car les programmes de couverture des banques (vendeuses/payeuses swap) sont moins importants et les émissions allemandes à venir devront offrir une certaine attractivité. Les anticipations d'inflation ont quant à elles marqué le pas en Mai. La détermination des banquiers centraux à refroidir l'économie dans un environnement de croissance molle étant par nature déflationniste, les points morts d'inflation Euro, US et UK ont reculé de 15 à 25 pb. Le repli des anticipations se faisant une nouvelle fois de manière plus prononcée sur les maturités longues car la hausse des prix n'est plus cantonnée aux biens et services intensifs en matières premières et énergie, mais à l'ensemble du panier. A titre illustratif, nous noterons qu'en Zone Euro, deux tiers des items de l'indice des prix à la consommation ont une inflation supérieure à 2.5%, ce qui est inédit. De fait, l'inflation sera bien plus persistante qu'attendu. La performance du portefeuille a bénéficié de la diversification en swap, mais le fonds a souffert de son exposition au risque de taux, notamment via sa position à l'aplatissement des courbes. Nous maintenons une duration proche de 0 car le ralentissement économique semble se confirmer et pourrait remettre en cause l'intensité et la durée du cycle de normalisation de la politique monétaire. Le passage en force probable de la BCE, via une remontée des taux dans un contexte macroéconomique dégradé, augure assez mal pour les actifs risqués. Le marché attend les rendez-vous du 9 juin avec la BCE puis du 15 avec la Fed pour avoir confirmation de ses anticipations. Il scrute toute décélération de l'inflation et de l'activité (ce qui est nouveau). Les Banques Centrales ont à trouver un équilibre délicat entre une remontée des taux nécessaire compte tenu de l'envolée des prix et la préservation d'un chemin de croissance.

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Juin 2022

Jay Powell, Président de la Réserve fédérale, a résumé l'incertitude qui prévaut sur les marchés financiers par la phrase suivante : « nous appréhendons mieux combien nous comprenons peu l'inflation ». Il a d'ailleurs annoncé le 15 juin une augmentation des taux directeurs de 75 bps ce qui correspond à la plus forte hausse depuis 1994. Il devrait poursuivre à ce rythme lors du prochain FOMC de juillet puis relever encore les taux de 50bp en septembre. Les membres du FOMC prévoient désormais de porter les taux à 3,4% fin 2022, et à 3,8% en 2023 même s'ils sont conscients qu'il leur sera difficile d'éviter un fort ralentissement voire une récession limitée. La BCE commence aussi à mentionner le ralentissement de la croissance sans pour autant remettre en cause ses intentions de normalisation. Elle a prévu 25 bp de hausse en juillet suivis de, très probablement, 50bp en septembre. Cette annonce le 6 juin combinée à l'arrêt du programme d'achat d'actifs pèse sur les actifs risqués. Pour contrer les effets néfastes de cette normalisation sur la transmission équilibrée de sa politique monétaire, la BCE a annoncé clairement que les réinvestissements de ses programmes pourraient être dévolus à contrer toute fragmentation et travaille même sur des outils supplémentaires lui permettant de maîtriser l'élargissement des primes de risque (spreads) des pays périphériques, en particulier de l'Italie. Après avoir intégré les craintes d'actions rapides et amples de la part de Banques Centrales pour contrer l'envolée des prix, le marché s'est concentré sur les impacts de la hausse des prix énergétiques sur l'activité. En effet, elle peut être considérée comme une taxe pour les acteurs privés : sur les ménages par la ponction opérée sur leur revenu disponible, et sur les entreprises si la hausse des prix des matières premières ne peut pas être répercutée sur leur prix de vente. La publication des enquêtes d'activité en forte baisse (2 ou 3 points selon les pays de la zone euro) a renforcé cette prise de conscience. Dans le même temps, les chiffres d'inflation restent extrêmement élevés mais en ligne (zone euro) ou un peu en deçà (US) des estimations permettant aux acteurs des marchés de se focaliser sur le potentiel de baisse de l'activité. Dans ce contexte d'extrême incertitude, les taux ont commencé par monter très rapidement, atteignant 1,90% pour le 10 ans Allemand avant de refluer tout aussi vite et terminer à 1,34% pour le 10 ans Allemand (+15,6 bps sur le mois), à 1,93% pour le 10 ans Français (+22,5 bps), à 3,29% pour le 10 ans Italie (+10 bps) et à 2,96% pour le taux 10 ans Américain (+5,7 bps). Les spreads ont souffert de l'assombrissement des perspectives d'activité. Sur le crédit euro, la prime progresse de 52bp soit une sous-performance de 2,45% contre les dettes d'Etat. Les anticipations d'inflation pâtissent également de la conjonction entre une croissance revue en baisse et la détermination des banquiers centraux à normaliser leur politique. Les anticipations d'inflation de court terme en subissent le plus les conséquences, avec une baisse de 25bps des points morts d'inflation à 5 ans en Europe et au Royaume-Uni, et de 44bps aux Etats-Unis. Les sous performances s'allègent sur des horizons plus éloignés, mais restent notables (-20 à -30bps) au regard du contexte toujours tendu sur l'inflation. Nous remarquerons à ce titre que par opposition aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, seules les anticipations d'inflation européennes restent en progression sur l'année 2022. Au final, La performance du portefeuille s'est montrée relativement résiliente compte tenu de la forte baisse des anticipations d'inflation et a un peu profité de la hausse des taux, la sensibilité négative du portefeuille aux taux d'intérêt étant centrée sur les Etats-Unis. Les anticipations de normalisation des taux dépassant le milieu de la cible de la BCE, nous avons acheté des options à la baisse des taux. Nous avons aussi annulé la majeure partie de la position d'aplatissement 2/10 ans. Les émissions primaires sont plus difficiles à placer car avec la fin de semestre et le moindre soutien de la BCE, la liquidité s'amointrit. Les investisseurs qui doivent recycler d'autres obligations pour participer sont plus exigeants. Le contexte pourrait encore s'assombrir si la Russie réduit l'approvisionnement en gaz, entraînant de pénuries et des ruptures d'activité l'hiver prochain en Europe. Certes, les Pays européens s'organisent en relançant par exemple des centrales à charbon et en diversifiant autant que possible leur approvisionnement mais la probabilité d'un scénario de stagflation voire de récession dans un contexte de prix toujours élevés augmente. Le marché pourrait alors revoir à la baisse l'objectif de taux terminal, permettant une stabilisation du marché obligataire voire une baisse des rendements.

Juillet 2022

En juillet, les Banques Centrales ont poursuivi la normalisation de leurs politiques monétaires, dans un environnement caractérisé par le ralentissement de l'activité économique. De ce fait, les opérateurs de marchés se sont attachés à déceler les signaux précurseurs d'un infléchissement de leurs actions. Le 21 juillet, la BCE a surpris le marché, en augmentant de 50bps pour sa première hausse de taux, mettant ainsi un terme à la politique de taux négatifs. En outre, elle a précisé que les prochaines décisions de politique monétaire se feront sur la base des résultats économiques, abandonnant par la même occasion la forward guidance. Une approche également adoptée par la Réserve Fédérale, le 27 juillet, accompagnée d'une

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

hausse de 75bps de son taux directeur. Pour autant, face au fléchissement des indicateurs avancés d'activité (enquêtes nationales, PMI, confiance des consommateurs), les marchés ont revu significativement le potentiel de hausse des taux à venir. Pour la zone Euro, il pourrait rester 50bps - peut-être 75bps - alors que les livraisons de gaz russe au compte-goutte font craindre une pénurie d'énergie pour la prochaine saison automne-hiver et que la consommation des ménages pourrait être contrainte par l'envolée des factures énergétiques. Pour les Etats-Unis, a priori moins directement touchés, le déclencheur a été la contraction du PIB de -0,9% en taux annualisé pour le second trimestre, consécutive à -1,6% au Q1. L'inflation reste néanmoins élevée et surprend à la hausse par rapport aux prévisions des économistes (+8,9% a/a pour l'inflation totale et +4% a/a pour l'inflation sous-jacente en zone euro). Les anticipations d'inflation se ressaisissent donc même si l'arbitrage entre effet récessionniste et dynamique actuelle reste difficile à faire. Cela occasionne beaucoup de volatilité journalière sur les anticipations d'inflation qui après avoir passé l'essentiel du mois autour de 2,8% à 5 ans en zone euro comme aux Etats-Unis bondissent à respectivement 2,98% et 3,04% sur les dernières séances. L'exposition du portefeuille a été portée de 153bps à 233bps durant le mois en focalisant les investissements sur la partie longue. La volatilité des taux reste très forte, chaque nouvelle information étant jugée à l'aune de la grille « inflation/croissance » entraînant des mouvements de 10 à 25bps par jour. Au final, la baisse des taux entamée fin juin se poursuit puis accélère suite aux réunions des Banques Centrales en fin de mois. Les taux allemands baissent de 50bps environ pour les maturités s'étageant entre 5 et 30 ans et de 37bps pour le 2 ans. Le mouvement est un peu moins marqué aux Etats-Unis avec -36bps pour les maturités 5 et 10 ans, - 17bps pour le 30 ans et 7bps seulement pour le 2 ans à 2,88% quand le taux directeur s'établit à 2,30%. En Italie, des élections anticipées vont avoir lieu le 25 septembre car sans la légitimité du soutien de la majorité des partis politiques, Mario Draghi n'a eu d'autre solution que de démissionner. En conséquence, S&P a déjà révisé ses perspectives de positives à stables et le spread italien s'est élargi significativement (+27bps sur le 10 ans à 218bps sans toutefois dépasser le seuil de 240bps contre Allemagne). Cet écartement est limité à l'Italie, les autres dettes se comportant bien contre Allemagne, probablement soutenue par l'annonce du TPI (Transmission Protection Instrument), nouvel outil « anti-fragmentation » de la BCE. La baisse des rendements a pénalisé la performance du portefeuille qui est stratégiquement couvert contre une remontée des taux. Le marché s'est calé sur un scénario de hausses limitées des taux courts privilégiant l'aspect ralentissement de la croissance alors que l'inflation va rester trop élevée pour la BCE. Le risque est désormais que le marché soit trop complaisant à court terme. L'exposition au risque de taux a été augmentée de -100bps à -163bps. Dans ce contexte de forte incertitude et de faible liquidité, nous préférons gérer la volatilité du marché via des stratégies optionnelles: via un call 10 ans éloigné et une stratégie sur le schatz protectrice en cas de remontée des taux 2 ans vers 0,65%, leur niveau de fin juin. Sur la courbe US, la zone 10 ans semble bien chère par rapport à ses ailes, nous avons mis cette stratégie de valeur relative en place via future (vente de 10 ans et achat de 5 et 30 ans).

Août 2022

Les marchés obligataires ont subi l'un des pires mois d'août, alors que les indicateurs avancés sont en baisse et se rapprochent des niveaux de récession, l'inflation reste extrêmement élevée. Les banques centrales sont confrontées au dilemme entre la lutte contre l'inflation et la préservation de la croissance. L'indice PMI manufacturier de la zone euro a surpris à la baisse, atteignant 49,6, confirmant la décélération de l'activité commerciale. L'Allemagne souffre particulièrement, alors que les économies reposant davantage sur les services ou le tourisme, comme la France, l'Espagne ou l'Italie, ont mieux résisté, comme le montrent les chiffres du PIB du deuxième trimestre (+1% par rapport au trimestre précédent en Italie ou en Espagne). L'inflation de la zone euro atteint un niveau record de 9,1% en août, le plus haut niveau depuis la création de l'euro, plus élevé que prévu par les enquêtes et en hausse par rapport aux 8,9% de juillet. L'inflation sous-jacente atteint 4,3%, contre 4% en juillet, ce qui indique des pressions généralisées. Les prix du gaz et de l'électricité poursuivent leur tendance à la hausse en Europe, atteignant des niveaux record dans la perspective de coupures de l'approvisionnement en gaz en provenance de Russie. La Commission européenne a annoncé un plan d'urgence visant à modérer les prix de l'électricité en la séparant du coût du gaz. Le Royaume Uni ne sera donc pas concerné malgré une inflation toujours galopante à 12,3%, avec des perspectives qui ne laissent pas présager de ralentissement, si bien que l'inflation domestique pourrait dépasser les 15% dans les mois à venir. Aux Etats-Unis, les premiers signes d'accalmie sur le front de l'inflation semblent néanmoins poindre, avec un chiffre d'inflation annuel publié à 8,5% contre 9,1% le mois précédent, essentiellement sous l'effet d'une baisse du prix de l'essence à la pompe. La réaction des anticipations d'inflation de marché à 5 ans à ces publications est en cohérence avec le niveau et la direction de l'inflation statistique : faible aux Etats-Unis, marquée en Europe (+25 pb), et massive en

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Angleterre (+70 pb). En réponse à ces publications économiques, les banques centrales réaffirment leur principal objectif de ralentir l'inflation. Jay Powell a réitéré cet engagement de la Fed à lutter contre l'inflation, tout en reconnaissant son impact négatif sur la croissance. Le dollar américain marque le troisième mois de gains par rapport à ses homologues, résultat de la position dominante de la Fed sur le resserrement agressif de la politique monétaire. La BCE semble vouloir accélérer le rythme des hausses de taux d'intérêt face à la hausse de l'inflation, bien qu'elle soit confrontée à la fragmentation économique de la zone euro. Les commentaires récents des membres du conseil des gouverneurs indiquent une hausse au minimum de 50 pb le 8 septembre et peut-être de 75 pb. À l'instar de la FED, la BCE préfère agir plus tôt et avec force pour éviter un cycle de hausse des taux plus durable et plus dommageable pour la croissance. Néanmoins, les gouverneurs de la BCE ont opté pour une approche "réunion par réunion", laissant une marge de manœuvre pour adapter la politique monétaire à un environnement très incertain. Dans ce contexte de chiffres d'inflation record, le 10 ans américain a terminé le mois à 3,2% (en hausse de 62bps sur le mois), tandis que le Bund a terminé le mois à proximité de 1,53%, soit +76 pb par rapport à juillet. L'écart BTP/Bund a terminé le mois à 233 bp, en hausse de +24 pb, dans un scénario d'incertitudes économiques et politiques dues à sa forte exposition aux prix du gaz et aux élections à venir en septembre. Les spreads espagnols et portugais à 10 ans se sont élargis de +11 pb et +8 pb, respectivement. Les anticipations d'inflation se replient en fin de mois, heurtées par le discours très dur des banquiers centraux. Le marché du crédit a fortement réagi à ces discours, prenant acte du sérieux de l'engagement de la Fed et de la BCE à ramener l'inflation à un niveau plus tolérable. En conséquence, le crédit IG s'est écarté de 15 pb sur le mois (à 202 pb), cristallisant une sous-performance mensuelle de 61 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour un total de 384 pb de sous-performance cumulée sur l'année. Le marché du crédit IG européen a ainsi effacé la moitié du resserrement réalisé en juillet, alors que les obligations HY surperformaient le reste du marché : les spreads de crédit HY ont terminé le mois 32 pb plus serrés et les CCC ont même affiché une performance totale positive, en raison de leur moindre sensibilité aux taux souverains. Sur le plan sectoriel, le Transport et les Métaux et Mines ont présenté la performance la plus élevée. Les stratégies du portefeuille demeurent ainsi prudentes devant le manque de visibilité actuel avec une exposition négative au risque de taux maintenue principalement sur la partie courte et désormais également sur la partie la plus longue (30 ans) en raison du niveau de pente historiquement faible sur ce segment. La performance absolue a bénéficié de la remontée des rendements et des anticipations d'inflation mais a marginalement souffert de l'aplatissement considérable de la pente des anticipations d'inflation. L'ambiguïté de la BCE sur sa fonction de réaction dans un contexte, certes, extrêmement anxieux et fluctuant, ne permet pas de prendre des positions marquées. Le montant du prochain mouvement pourrait conditionner l'ampleur du resserrement à attendre d'ici la fin de l'année - 125 ou 200 bps - en l'absence d'évolution suffisamment probante sur l'inflation d'ici fin octobre. Selon le scénario retenu, le marché obligataire est trop ou pas assez pessimiste, notamment sur la partie courte.

Sur la période sous revue du portefeuille AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION, la performance est de -2,45%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BFT CREDIT 6 MOIS ISR I	1 013 981,68	4 672 219,22
ITALIE 1.25% 15/09/32 IND	2 314 130,21	2 157 818,01
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.0% 15-01-24	2 043 529,20	2 047 629,60
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.0% 30-01-24	2 002 360,00	2 002 240,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-31	3 092 161,57	838 422,16
BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C	1 687 057,62	1 805 708,09
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.4% 15-05-30	1 484 310,75	678 995,84
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.1% 15-	347 523,32	351 336,45

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 10 mars 2021 Modification Amundi Asset Management Service Clients 91-93, Boulevard Pasteur - 75015 Paris.

Le 10 mars 2021 Modification CACEIS BANK, Société Anonyme Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge, RCS Nanterre 692 024 722 Activité principale : Banque et prestataire de services d'investissement agréé par le CECEI le 1er avril 2005.

Le 10 mars 2021 Modification CACEIS Bank, Société Anonyme Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge, RCS Nanterre 692 024 722, RCS Nanterre 692 024 722 Activité principale : Banque et prestataire de services d'investissement agréé par le CECEI le 1er avril 2005.

Le 10 mars 2021 Ajout L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque. L'OPC intègre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement. En effet, Amundi applique une Politique d'Investissement Responsable qui consiste d'une part en une politique d'exclusions ciblées selon la stratégie d'investissement et d'autre part en un système de notations ESG mis à la disposition de l'équipe de gestion (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

Le 10 mars 2021 Ajout Risque en matière de durabilité : il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Le 10 mars 2021 Modification Le prospectus, les derniers rapports annuels et documents périodiques sont disponibles auprès de la société de gestion : Amundi Asset Management Service Clients 91-93, Boulevard Pasteur - 75015 Paris.

Le 10 mars 2021 Ajout Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») En tant qu'acteur des marchés financiers, la société de gestion de l'OPC est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité (article 6 du Règlement), la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales dans le processus d'investissement (article 8 du Règlement) ou les objectifs d'investissement durable (article 9 du Règlement). Le risque en matière de durabilité est défini comme un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. L'investissement durable correspond à un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs clés en matière d'utilisation efficace des ressources concernant l'utilisation d'énergie, d'énergies renouvelables, de matières premières, d'eau et de terres, en matière de production de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre ou en matière d'effets sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à la lutte contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.

Le 10 mars 2021 Modification Le prospectus du fonds professionnel spécialisé et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : Amundi Asset Management Service Clients 91-93, Boulevard Pasteur - 75015 Paris.

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Le 10 mars 2021 Modification Date de publication du prospectus : 10 mars 2021.

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Informations spécifiques

OPC à plus de 50%

La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il peut investir à plus de 50% de son actif en titres d'autres OPC et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion des OPC pouvant être détenus.

Conformément à la réglementation et au cours de l'exercice écoulé, ces OPC ont présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la note détaillée et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Gestion de la liquidité

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

Gestion des risques

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Calcul du risque global

- Méthode choisie de calcul du ratio du risque global :
 - Méthode VaR absolue.
 - Le pas de calcul est quotidien, les résultats sont présentés annualisés (racine du temps).
 - L'intervalle de calcul proposé est 95% et le 99%.
 - La profondeur d'historique est de 1 an, 261 scénarios et va du 31/08/2021 au 31/08/2022.
- VAR 95 :
 - Maximum : 6,97%
 - Minimum : 2,85%
 - Moyenne : 4,51%

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

- VAR 99 :
 - Maximum : 15,45%
 - Minimum : 4,22%
 - Moyenne : 8,01%
- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 330,78%.
- Effet de Levier :
Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 332,00%.
Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 206,73%.
N.B : Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.
- Droit de emploi du collatéral : 100%.

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulee et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 2 février 2021, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2020 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2021.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2021, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (soit 1 400 collaborateurs au 31 décembre 2021) s'est élevé à 168 546 202 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 111 175 491 euros, soit 66% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 57 370 712 euros, soit 34% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2021, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 20 947 570 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 29 collaborateurs au 31 décembre 2021), 14 896 957 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 40 collaborateurs au 31 décembre 2021).

2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 et 5 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

Critères non-financiers usuels :

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi qu'Amundi exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi. De plus, Amundi met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles Amundi a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

Amundi exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport). Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF d'Amundi répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif d'Amundi mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé ses

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, Amundi limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique d'Amundi s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, Amundi est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. Amundi applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : <https://legroupe.amundi.com>

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 6

Le fonds ne promeut pas d'investissement durable dans sa stratégie de gestion.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 août 2022**

**AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION
FONDS PROFESSIONNEL SPECIALISE
Régi par le Code monétaire et financier**

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds professionnel spécialisé AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds professionnel spécialisé à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/09/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Contrats financiers de gré à gré :

Les contrats financiers de gré à gré du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Les prix sont calculés par les contreparties des contrats et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers. Les modèles mathématiques appliqués reposent sur des données externes et sur des hypothèses de marché. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2022.12.19 10:05:47 +0100



AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Comptes annuels

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Bilan Actif au 31/08/2022 en EUR

	31/08/2022	31/08/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	9 926 561,47	10 719 383,04
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	2 933 203,48	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 933 203,48	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	6 687 054,33	10 575 243,16
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 687 054,33	10 575 243,16
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays		
Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	306 303,66	144 139,88
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	88 972,46	96 020,19
Autres opérations	217 331,20	48 119,69
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	997 174,64	119 192,85
Opérations de change à terme de devises		
Autres	997 174,64	119 192,85
COMPTES FINANCIERS	580 816,24	165 015,56
Liquidités	580 816,24	165 015,56
TOTAL DE L'ACTIF	11 504 552,35	11 003 591,45

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Bilan Passif au 31/08/2022 en EUR

	31/08/2022	31/08/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 182 950,21	11 433 439,07
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	360 319,96	-616 505,55
Résultat de l'exercice (a, b)	-44 760,01	-54 578,78
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	10 498 510,16	10 762 354,74
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	969 976,31	219 615,17
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	969 976,31	219 615,17
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	87 052,33	96 019,41
Autres opérations	882 923,98	123 595,76
DETTES	36 065,88	21 621,54
Opérations de change à terme de devises		
Autres	36 065,88	21 621,54
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	11 504 552,35	11 003 591,45

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Hors-Bilan au 31/08/2022 en EUR

	31/08/2022	31/08/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0922	3 801 350,00	
FV CBOT UST 5 1221		3 667 990,29
FV CBOT UST 5 1222	220 403,20	
XEUR FBTP BTP 0921		1 532 900,00
XEUR FBTP BTP 0922	1 195 100,00	
XEUR FOAT EUR 0921		2 578 880,00
EUR XEUR FOAT E 0922	4 278 620,00	
FGBL BUND 10A 0921		2 631 750,00
TU CBOT UST 2 1221		2 986 361,13
XEUR FGBX BUX 0921		850 080,00
XEUR FGBX BUX 0922	493 800,00	
US 10Y ULT 1221		250 778,30
US 10Y ULT 1222	2 738 923,97	
Options		
EUREX EURO BUND 09/2021 PUT 170		266 574,30
EUREX EURO BUND 09/2022 CALL 152	316 614,75	
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
FIX/0.8/E6R/0.0	900 000,00	
FIX/2.43/E6R/0.0	500 000,00	
Swaps d'inflation		
FIX/1.89/EUHICP/0	1 000 000,00	
FIX/2.081/EUHICP/0	1 250 000,00	
FIX/2.435/USCPI/0	447 516,28	
FIX/2.604/EUHICP/0	2 000 000,00	
FIX/2.67/EUHICP/0	2 000 000,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBM BOB 0921		1 889 580,00
EURO BOBL 0922	369 240,00	
FGBL BUND 10A 0922	2 071 580,00	
CBOT USUL 30A 1222	446 024,56	
Options		
EUREX EURO BUND 09/2022 CALL 151	447 627,75	
EUREX EURO BUND 09/2022 CALL 152.5	258 386,75	

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Hors-Bilan au 31/08/2022 en EUR

	31/08/2022	31/08/2021
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps d'inflation		
FIX/2.3975/USCPI/0	447 516,28	508 280,74
FIX/2.54/USCPI/0	3 480 682,21	2 964 970,98
FIX/1.219/FRCPI/0		3 000 000,00
FIX/1.729/EUHICP/0		400 000,00
Autres engagements		

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Compte de Résultat au 31/08/2022 en EUR

	31/08/2022	31/08/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 092,83	2,60
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	13 003,84	4 606,00
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	14 096,67	4 608,60
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	3 341,56	3 735,39
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	1 958,13	1 758,25
Autres charges financières		
TOTAL (2)	5 299,69	5 493,64
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	8 796,98	-885,04
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	53 556,99	53 693,74
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-44 760,01	-54 578,78
Régularisation des revenus de l'exercice (5)		
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-44 760,01	-54 578,78

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Annexes aux comptes annuels

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les swaps d'inflation du portefeuille sont valorisés à partir des prix calculés par la contrepartie et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers mathématiques.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010883165 - AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION : Taux de frais maximum de 0,50% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION	Capitalisation	Capitalisation

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

2. Évolution de l'actif net au 31/08/2022 en EUR

	31/08/2022	31/08/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	10 762 354,74	10 765 371,96
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)		
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)		
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 915,49	99 675,05
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-287 322,88	-516,46
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 673 612,49	681 955,41
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 035 366,93	-1 385 894,15
Frais de transactions	-18 569,49	-12 213,42
Différences de change	26 504,90	1 802,01
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-106 260,98	-53 665,10
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-142 862,71	-36 601,73
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	36 601,73	-17 063,37
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-479 597,17	720 418,22
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-615 172,65	-135 575,48
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	135 575,48	855 993,70
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-44 760,01	-54 578,78
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	10 498 510,16	10 762 354,74

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	2 933 203,48	27,94
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	2 933 203,48	27,94
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	21 142 328,20	201,38
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	21 142 328,20	201,38
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	7 521 057,56	71,64
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	7 521 057,56	71,64

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées							2 933 203,48	27,94
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							580 816,24	5,53
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	13 044 811,92	124,25			1 400 000,00	13,34	6 697 516,28	63,79
Autres opérations	3 592 859,06	34,22					3 928 198,50	37,42

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées									2 933 203,48	27,94
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	580 816,24	5,53								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					3 801 350,00	36,21	5 470 403,20	52,11	11 870 575,00	113,07
Autres opérations							3 849 922,21	36,67	3 671 135,34	34,97

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	55 380,64	0,53						
Comptes financiers	165 746,24	1,58	17 934,69	0,17				
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	3 406 843,45	32,45						
Autres opérations	4 374 223,06	41,67						

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/08/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	207 174,64
	Collatéraux	790 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		997 174,64
DETTES		
	Frais de gestion fixe	21 704,98
	Autres dettes	14 360,90
TOTAL DES DETTES		36 065,88
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		961 108,76

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	200	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/08/2022
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	53 556,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/08/2022
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/08/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/08/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/08/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			6 687 054,33
	FR0010796433	BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C	3 791 765,60
	FR0010816439	BFT CREDIT 6 MOIS ISR I	2 895 288,73
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			6 687 054,33

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/08/2022	31/08/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-44 760,01	-54 578,78
Total	-44 760,01	-54 578,78

	31/08/2022	31/08/2021
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-44 760,01	-54 578,78
Total	-44 760,01	-54 578,78

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/08/2022	31/08/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	360 319,96	-616 505,55
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	360 319,96	-616 505,55

	31/08/2022	31/08/2021
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	360 319,96	-616 505,55
Total	360 319,96	-616 505,55

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/08/2018	30/08/2019	31/08/2020	31/08/2021	31/08/2022
Actif net en EUR	13 049 433,64	10 889 440,56	10 765 371,96	10 762 354,74	10 498 510,16
Nombre de titres	200	200	200	200	200
Valeur liquidative unitaire	65 247,16	54 447,20	53 826,85	53 811,77	52 492,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1 186,45	-1 231,08	-3 063,97	-3 082,52	1 801,59
Capitalisation unitaire sur résultat	618,10	-1 495,32	-1 215,03	-272,89	-223,80

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-31	EUR	1 840 000	2 155 793,41	20,53
TOTAL FRANCE			2 155 793,41	20,53
ITALIE				
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.4% 15-05-30	EUR	740 000	777 410,07	7,41
TOTAL ITALIE			777 410,07	7,41
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 933 203,48	27,94
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			2 933 203,48	27,94
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C	EUR	14,546	3 791 765,60	36,12
BFT CREDIT 6 MOIS ISR I	EUR	27,868	2 895 288,73	27,57
TOTAL FRANCE			6 687 054,33	63,69
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			6 687 054,33	63,69
TOTAL Organismes de placement collectif			6 687 054,33	63,69
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOT USUL 30A 1222	USD	3	-4 032,31	-0,04
EURO BOBL 0922	EUR	3	-2 460,00	-0,03
EURO SCHATZ 0922	EUR	-35	5 820,00	0,06
EUR XEUR FOAT E 0922	EUR	-31	-3 730,00	-0,03
FGBL BUND 10A 0922	EUR	14	-20 430,00	-0,19
FV CBOT UST 5 1222	USD	-2	1 041,09	0,01
US 10Y ULT 1222	USD	-22	23 401,37	0,22
XEUR FBTP BTP 0922	EUR	-10	43 550,00	0,41
XEUR FGBX BUX 0922	EUR	-3	11 860,00	0,11
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			55 020,15	0,52
TOTAL Engagements à terme fermes			55 020,15	0,52
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
EUREX EURO BUND 09/2022 CALL 151	EUR	25	-4 750,00	-0,04
EUREX EURO BUND 09/2022 CALL 152	EUR	-25	3 300,00	0,03
EUREX EURO BUND 09/2022 CALL 152.5	EUR	25	-3 150,00	-0,03
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			-4 600,00	-0,04
TOTAL Engagements à terme conditionnels			-4 600,00	-0,04

AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION

FPS - Fonds Professionnel Spécialisé

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
FIX/0.8/E6R/0.0	EUR	900 000	-117 059,39	-1,12
FIX/2.43/E6R/0.0	EUR	500 000	692,05	0,01
TOTAL Swaps de taux			-116 367,34	-1,11
Swaps d'inflation				
FIX/1.89/EUHICP/0	EUR	1 000 000	136 172,75	1,29
FIX/2.081/EUHICP/0	EUR	1 250 000	-132 197,39	-1,26
FIX/2.3975/USCPI/0	USD	450 000	51 653,01	0,49
FIX/2.435/USCPI/0	USD	450 000	28 813,39	0,28
FIX/2.54/USCPI/0	USD	3 500 000	-352 584,96	-3,36
FIX/2.604/EUHICP/0	EUR	2 000 000	-143 861,91	-1,37
FIX/2.67/EUHICP/0	EUR	2 000 000	-137 220,33	-1,30
TOTAL Swaps d'inflation			-549 225,44	-5,23
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-665 592,78	-6,34
TOTAL Instruments financier à terme			-615 172,63	-5,86
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-20 523,3	-20 410,02	-0,19
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-28 090	-28 090,00	-0,27
TOTAL Appel de marge			-48 500,02	-0,46
Créances			997 174,64	9,50
Dettes			-36 065,88	-0,34
Comptes financiers			580 816,24	5,53
Actif net			10 498 510,16	100,00

Parts AMUNDI INFLATION PROTECT DURATION	EUR	200	52 492,55
--	------------	------------	------------------

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com

Amundi
ASSET MANAGEMENT